

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel: 5517 700 Fax: 5511299  
Website: [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

SC14965 – 12/15

**CONSEIL EXÉCUTIF**  
**Vingt-septième session ordinaire**  
**7 – 12 juin 2015**  
**Johannesbourg (AFRIQUE DU SUD)**

**EX.CL/895(XXVII) v**  
Original: anglais

**RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DU COREP SUR LA COOPÉRATION  
MULTILATÉRALE POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À JUIN 2015**

## INTRODUCTION

1. Au cours de la période considérée, il y a eu une transition à l'issue du mandat de deux (2) ans du précédent Bureau du Sous-comité sur la coopération multilatérale, qui a pris fin en janvier 2015. La passation de pouvoirs entre le président sortant et le président entrant a eu lieu le 4 mai 2015, à la réunion du Sous-comité qui a élu un nouveau bureau, avec la République d'Égypte comme Président du Sous-comité.

## RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DES PARTENARIATS

2. En application de la Décision EX.CL/Dec.854(XXVI) de janvier 2015 du Conseil exécutif qui demande à la Commission de soumettre au Sous-comité du COREP un rapport sur l'évaluation des partenariats stratégiques, la Commission a soumis le rapport au Sous-comité lors de sa réunion du 4 mai 2015. Le Sous-comité a estimé que le rapport doit faire l'objet d'un examen minutieux, à l'issue duquel des recommandations seront faites au COREP.

### Recommandations:

- I. veiller à ce que les discussions et les négociations sur les questions de fond liées aux partenariats soient guidées par les résultats de l'évaluation des partenariats stratégiques et que les recommandations sur cette évaluation soient soumises au Sommet de janvier 2016 ;
- II. la Commission doit soumettre un calendrier indiquant les dates de tous les principaux partenariats et réunions de l'Union africaine pour éviter tout chevauchement ;
- III. la Commission doit adopter un mécanisme pour l'application du principe de rotation en ce qui concerne l'accueil des sommets des partenariats pour éviter tout chevauchement.

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE TOKYO SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (TICAD)

3. Le Sous-comité a accordé une attention particulière à la préparation du Sommet de la TICAD VI prévue en 2016 en Afrique, y compris la mise en œuvre de la Décision EX.CL/Dec.854(XXVI) du Conseil exécutif de janvier 2015 qui « *ENCOURAGE les États membres candidats à accueillir le Sommet de la TICAD VI (la Gambie et le Kenya), à finaliser leurs consultations dès que possible* », et « *DEMANDE à la Commission de prendre contact avec les coorganisateur et le pays d'accueil pour la détermination de la date qui conviendrait à toutes les parties prenantes du Sommet de la TICAD VI afin d'engager les préparatifs nécessaires à cet égard* ».

4. Conformément à la décision susmentionnée, le Sous-comité a entrepris, en collaboration avec la Commission, des initiatives visant à accélérer les consultations en cours entre la Gambie et le Kenya afin de décider du pays hôte du Sommet de la TICAD VI.
5. Parallèlement aux consultations sur le pays hôte, la Commission, à la demande du Sous-comité et en conformité avec la décision précitée, est entrée en contact avec les autres coorganisateur afin de déterminer la date qui conviendrait à toutes les parties prenantes du Sommet de la TICAD VI afin de commencer les préparatifs.
6. D'autres coorganisateur de la TICAD ont lié le démarrage du processus de préparation à la détermination du lieu et de la date du Sommet de la TICAD VI. Ils ont également indiqué que dès que le lieu du Sommet sera connu, des consultations sur les réunions préparatoires, y compris celles des hauts fonctionnaires et ministres, seront engagées.
7. En outre, au cours de leur Télé-conférence du 26 mai 2015, sur la préparation du Sommet de la TICAD VI, les co-organisateur ont proposé que le Sommet, si la question du pays hôte est réglée à la Conférence de l'Union de juin 2015, se tienne en mai/juin 2016. En ce qui concerne la tenue des réunions de suivi, les co-organisateur ont fait les propositions suivantes :
  - ✓ une réunion du Comité conjoint de suivi à la fin de juillet 2015 ou au début d'août 2015 à Tokyo ;
  - ✓ une réunion ministérielle de suivi en décembre 2015 après la réunion des hauts fonctionnaires dans un pays de l'Afrique australe ;
  - ✓ une réunion ministérielle en 2016, au moins trois mois avant le Sommet dans un pays à déterminer.
8. Les Co-organisateur (Japon, Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale) ont proposé que le Sommet de la TICAD VI se tienne au cours du 3<sup>ème</sup> ou du 4<sup>ème</sup> trimestre de 2016 mais la Commission propose le 2<sup>ème</sup> ou le 4<sup>ème</sup> trimestre.
9. S'agissant de la substance de la TICAD, les Co-organisateur ont convenu d'inclure l'Agenda 2063, y compris les programmes phares du Premier Plan décennal de mise en œuvre dans le Plan d'action de la TICAD VI.
10. A la lumière de ce qui précède, le Sous-comité recommande fortement que la question du lieu du Sommet de la TICAD VI soit réglée à la vingt-cinquième session du Sommet de l'Union africaine afin que les préparatifs puissent commencer, en tenant compte de la nécessité d'appliquer le principe de rotation.

## **Recommandations**

- (i) se féliciter des offres de la Gambie et du Kenya d'accueillir le Sommet de la TIKAD VI et Inviter les deux pays à finaliser leurs consultations afin qu'une décision soit prise sur la question au Sommet de l'Union africaine de juin 2016 ;
- (ii) demander à la Commission de l'UA et au pays hôte de prendre contact avec les coorganisateur pour qu'ils proposent au Sous-comité sur la coopération multilatérale des dates et des lieux pour la tenue du Sommet de la TICAD VI et de ses réunions préparatoires ,qui conviennent à toutes les parties ;

## **PARTENARIAT AFRO-ARABE**

**11.** Au cours de la période considérée, le Sous-comité du COREP sur la coopération multilatérale a pris part au processus de suivi de la mise en œuvre des résultats du troisième Sommet afro-arabe tenu à Koweït City (Koweït) en novembre 2013, et ce, à travers la participation de sa présidente à la septième Réunion des hauts fonctionnaires du Comité de coordination du Partenariat afro-arabe tenue au Caire (Égypte) le 14 février 2015.

**12.** La septième Réunion des hauts fonctionnaires a évalué la mise en œuvre du «*Plan de travail consolidé 2014 -2016 sur la mise en œuvre des résolutions du troisième Sommet afro-arabe*» approuvé par la deuxième Réunion ministérielle du Comité de coordination tenue à New York (États-Unis) en septembre 2014. À cet égard, elle a examiné : (i) le Rapport intérimaire sur les initiatives de Son Altesse l'Émir du Koweït sur l'investissement et le développement, (ii) les Activités conjointes prévues pour 2015 conformément au Plan de travail consolidé 2014-2016, (iii) le Rapport intérimaire sur l'Unité de facilitation du Plan d'action conjoint afro-arabe sur le développement agricole et la sécurité alimentaire, (iv) l'État d'avancement de l'étude sur le Fonds afro-arabe pour les catastrophes, (v) le Rapport intérimaire sur l'Institut culturel afro-arabe (AACI), et (vi) la Préparation de la huitième Foire afro-arabe de 2016. La réunion a également discuté de la date du quatrième Sommet afro-arabe prévu en Guinée équatoriale en 2016. Le Comité a décidé de tenir sa huitième réunion à Addis-Abeba en août 2015. Le Comité a également convenu que la troisième Réunion ministérielle du Comité de coordination se tiendra en septembre 2015 à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies.

**13.** Le Comité de coordination a donné des orientations sur les mesures spécifiques à prendre par la Commission de l'Union africaine et la Ligue des États arabes afin d'éliminer certaines des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Plan de travail consolidé.

**14.** Une fois que la troisième Réunion ministérielle aura approuvé la Note conceptuelle et la Feuille de route sur la préparation du quatrième Sommet afro-arabe, le Sous-comité, en collaboration avec le Comité de coordination, commencera l'élaboration des documents de travail et des documents finaux du Sommet.

## Recommandation

- i) demander à la Commission d'accélérer, en collaboration avec la Ligue des Etats arabes, le processus de mise en œuvre du Plan de travail consolidé pour la mise en œuvre des résolutions du troisième Sommet afro-arabe tenu au Koweït en novembre 2013.

## PARTENARIAT AFRIQUE-INDE

**15.** Aucune activité significative n'a eu lieu au cours de la période de référence. Il convient de rappeler que le troisième Sommet du Forum Afrique-Inde devait initialement avoir lieu à New Delhi (Inde), du 1<sup>er</sup> au 5 décembre 2014. Le Gouvernement indien a reporté le Sommet en invoquant l'épidémie d'Ébola qui sévissait dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest et le processus d'élections générales qui était alors en cours dans le pays. Après la prise de fonctions du Premier Ministre nouvellement élu, le Gouvernement indien a proposé de nouvelles dates pour la tenue du troisième Sommet du Forum Afrique-Inde.

**16.** Ces dates sont les suivantes :

- 26 octobre 2015: Réunion des hauts fonctionnaires
- 27 octobre 2015: Réunion ministérielle
- 29 octobre 2015: Sommet
- 30 octobre 2015: Rencontres bilatérales avec les chefs d'État et de gouvernement.

**17.** Ces dates ont été communiquées à tous les États membres de l'Union africaine, en même temps que les projets de documents de travail, à savoir le projet de Déclaration de New Delhi et le projet de Cadre de coopération. .

**18.** Le Sous-comité sur la coopération multilatérale a commencé à examiner les projets de documents à travers son groupe de travail et prendra contact avec la partie indienne

**19.** Il convient de rappeler que les conclusions du Sommet du deuxième Forum Afrique-Inde tenu les 24 et 25 mai 2011 à Addis-Abeba (Éthiopie) comportaient l'adoption de la Déclaration d'Addis-Abeba et du Plan d'action 2011-2014 dans lequel le Gouvernement indien lui-même s'engageait à doter l'Afrique de six (6) instituts panafricains, de 32 instituts au niveau régional en étroite collaboration avec les CER, et de 40 instituts aux niveaux bilatéral/national.

**20.** A la suite de cette offre du Gouvernement de l'Inde, le Conseil exécutif, par Décision EX.CL/Dec.669 (XX), a demandé aux Doyens régionaux et aux États membres de mener à bien le processus de répartition des six (6) Instituts panafricains

et de l'Institut d'Education et de formation professionnels et techniques (EFPT). Les Instituts ont été répartis, comme suit :

- (i) Pôle agroalimentaire Indo-africain: Région de l'Afrique du Nord (Mauritanie)
- (ii) Industrie textile intégrée Indo-africaine: Région de l'Afrique de l'Est (Éthiopie)
- (iii) Institut Indo-africain des Sciences de la vie et de la terre : Afrique de l'Ouest (Nigeria)
- (iv) Institut Indo-africain: pour l'agriculture et le développement rural: Région de l'Afrique australe (Malawi)
- (v) Académie Indo-africaine de l'aviation civile: Région de l'Afrique centrale (Tchad)
- (vi) Centre Indo-africain pour les prévisions météorologiques à moyen terme : (Maurice).

**21.** La Commission a demandé aux États membres, en leur qualité de pays hôtes de ces Instituts panafricains, de l'informer des progrès réalisés dans la mise en place de ces instituts. La Commission voulait ainsi se faire une idée claire de la mise en œuvre du Plan d'action 2011-2014 en ce qui concerne les six Instituts panafricains. Mais, seule Maurice a réagi à sa demande, pour indiquer qu'elle n'est plus en mesure d'accueillir le Centre Inde-Afrique pour les prévisions météorologiques à moyen terme.

### **Recommandations**

- (i) le COREP devrait examiner les dates suivantes proposées par l'Inde pour le troisième Sommet du Forum Inde-Afrique , puisque la Commission a confirmé qu'il n'y a pas de chevauchement avec les autres principaux partenariats et réunions de l'Union africaine;
  - 26 Octobre 2015: Réunion des hauts fonctionnaires
  - 27 Octobre 2015: Réunion ministérielle
  - 29 Octobre 2015: Sommet
  - 30 Octobre 2015: Rencontres bilatérales avec les Chefs d'Etat et de gouvernement.
- (ii) la Commission, en collaboration avec le Sous-comité, devrait accélérer le processus d'examen des projets de documents de travail proposés par la partie indienne ;
- (iii) le COREP devrait inviter les États membres qui abriteront les institutions mises en place dans le cadre du partenariat Afrique-Inde à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer leur opérationnalisation ;
- (iv) le COREP devrait souligner la nécessité d'identifier un État membre pour accueillir le Centre Inde-Afrique pour les prévisions météorologiques à moyen terme, après le retrait par Maurice de son offre.

## **PARTENARIAT AFRIQUE-TURQUIE**

**22.** Au cours de la période considérée, la principale activité liée au Partenariat Afrique-Turquie a été la préparation et la tenue de la sixième Réunion mixte des hauts fonctionnaires à Ankara (Turquie) en mars 2015. La réunion a eu lieu conformément à l'accord intervenu au deuxième Sommet Afrique-Turquie tenu à Malabo (Guinée équatoriale), et dans le cadre du mécanisme de suivi du Partenariat Afrique-Turquie.

**23.** La réunion avait pour but de discuter du mécanisme de financement des projets contenu dans la Matrice des projets prioritaires adoptée dans le cadre du Partenariat Afrique-Turquie, et dont la mise en œuvre est prévue pour la période 2015- 2016. Dans la perspective de cette réunion, le Sous-comité, en collaboration avec les départements techniques de la Commission de l'UA, a évalué le coût des activités intégrées dans la matrice, à 28 millions de dollars EU. La partie turque a indiqué que la Turquie a déjà versé un montant de 1 million de dollars EU à la Commission de l'Union africaine en 2014, qui sera utilisé pour financer certains des projets contenus dans la Matrice des projets prioritaires, et surtout pour couvrir les coûts des déplacements internationaux des experts africains. L'Union africaine a toutefois exprimé des réserves en faisant valoir que ce montant de 1 million de dollars EU a été versé avant le Sommet de Malabo et ne peut donc pas être pris en compte, et a été déjà alloué à d'autres activités de la Commission de l'Union africaine. Les deux parties ont convenu de poursuivre les consultations sur la question. Entretemps, des fonds avaient été alloués à des projets spécifiques et concrets.

### **Recommandations**

- (i) La Commission devrait assurer la mise en œuvre effective des activités convenues par les deux parties à la sixième Réunion des hauts fonctionnaires et en faire rapport au Sous-comité.

## **SOMMET AFRIQUE-AMÉRIQUE DU SUD (ASA)**

**24.** En ce qui concerne le Partenariat Afrique-Amérique du Sud (ASA), le Sous-comité a été informé de la tenue d'un séminaire sur l'évaluation du Sommet ASA sous le thème «*Repenser l'ASA: la coopération pour la paix et le développement durable, une nouvelle ASA pour un nouveau scénario international*», et de la tenue de la deuxième Réunion du Comité ad hoc sur l'ASA, à Brasilia (Brésil) les 26 et 27 mars 2015. Le Sous-comité du COREP a pris note des résultats et des recommandations des réunions mentionnées ci-dessus, et a noté qu'aucun résultat concret n'a été obtenu en ce qui concerne ce partenariat.

**25.** En conclusion, le Sous-comité a conseillé à la partie africaine de réfléchir sérieusement à la position de nombreux pays d'Amérique du Sud qui sont opposés à la mise en place d'un secrétariat permanent de l'ASA et d'un Fonds d'affectation spéciale pour le financement de projets.

## Recommandations

**26.** Le Sous-comité du COREP sur la coopération multilatérale:

- (i) Invite le Conseil, à travers le COREP, à approuver la proposition de l'Équateur d'abriter le Sommet ASA IV du 5 au 7 mai 2016 à Quito, puis puisque la Commission a confirmé qu'il n'y a pas de chevauchement avec les autres principaux partenariats et réunions de l'Union africaine ;
- (ii) demande à la Commission de l'UA, en collaboration avec la partie sud-américaine, de prendre activement les mesures nécessaires pour une bonne préparation du quatrième Sommet de l'ASA prévu à Quito (Équateur) en 2016 ;

## FORUM SUR LA COOPÉRATION CHINE-AFRIQUE (FOCAC)

**27.** Depuis la tenue de la dixième Réunion des hauts fonctionnaires du Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC) à Pretoria (Afrique du Sud) en décembre 2014, aucune activité significative n'a été entreprise, en particulier en ce qui concerne le processus de préparation de la sixième Conférence ministérielle du FOCAC prévue en Afrique du Sud au cours du quatrième trimestre 2015.

**28.** S'agissant de la préparation de la sixième Conférence ministérielle, il a été proposé que la date exacte et les documents de travail du Forum soient convenus entre les deux coprésidents (Afrique du Sud et Chine), et soient soumis pour examen à la Conférence ministérielle.

**29.** Il a également été proposé que la sixième Conférence ministérielle soit élevée au niveau de Sommet étant donné qu'elle coïncide avec le Quinzième Anniversaire du processus du FOCAC. .

## Recommandations

Le Sous-comité

- (i) invite le COREP à encourager les deux coprésidents à finaliser leurs consultations sur la date et les documents de travail du Forum
- (ii) invite le COREP à examiner la proposition d'élever la sixième Conférence ministérielle au niveau de Sommet.

## FORUM AFRIQUE-CORÉE

**30.** Les activités du Sous-comité sur la coopération multilatérale ont porté essentiellement sur le suivi de la mise en œuvre de la Décision. EX.CL/Dec.854(XXVI) du Conseil exécutif approuvée par sa vingt-sixième session ordinaire tenue du 23 au 27



janvier 2015 à Addis-Abeba (Éthiopie) sur le Partenariat Afrique-Corée, et qui, à titre de rappel :

- (i) invite les États membres à soumettre leur candidature pour accueillir le quatrième Forum Afrique-Corée;
- (ii) demande à la Commission, en collaboration avec la Corée, de commencer les préparatifs de la réunion des hauts fonctionnaires, prévue en mars 2015 au Burkina Faso.

**31.** La Commission a invité tous les États membres à soumettre leur candidature pour accueillir le quatrième Forum Afrique-Corée qui, pour la première fois, aura lieu en Afrique au cours de cette année. Après la date limite du 31 mars 2015, seul le Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie avait exprimé sa disposition à accueillir le forum.

**32.** S'agissant de la réunion des hauts fonctionnaires, le Gouvernement du Burkina Faso a informé la Commission qu'il retirait son offre d'accueillir la Réunion.

## **Recommandations**

Le Sous-comité

- i) Invite le Conseil, à travers le COREP, à approuver l'offre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie d'accueillir le quatrième Forum Afrique-Corée et ses réunions préparatoires;
- ii) Invite la Commission, le pays hôte et le partenaire, à proposer une date appropriée pour le Quatrième Forum Afrique-Corée et à commencer les processus de préparation du Forum.

## **PARTENARIAT AFRIQUE-UNION EUROPÉENNE FORUM ANNUEL CONJOINT**

**33.** En ce qui concerne le partenariat Afrique-UE, il faut rappeler que lors du quatrième Sommet Afrique-Union européenne tenu à Bruxelles en avril 2014, les deux parties ont convenu de poursuivre et d'approfondir le dialogue politique et la coopération. Les sommets, les réunions ministérielles, les réunions conjointes des deux Commissions, ainsi que les réunions entre le Conseil de paix et de sécurité et le Comité politique et de sécurité continueront de se tenir dans le cadre adopté au Sommet du Caire. En outre, dans la Feuille de route 2014-2017 adoptée par le Sommet, il a été convenu que la mise en œuvre des activités prévues fera l'objet d'une évaluation dans le cadre des Forums annuels conjoints qui ont remplacé le Groupe de travail conjoint, avec la participation de toutes les parties prenantes du partenariat.

**34.** En vue d'assurer la mise en œuvre de la recommandation susmentionnée, le Groupe de travail du Sous-comité du COREP sur la coopération multilatérale a tenu des

réunions, en collaboration avec les services techniques de la Commission de l'UA, en vue d'examiner l'avant-projet de Note conceptuelle sur le Forum annuel conjoint Afrique-Union européenne.

### **Recommandation**

- i) demande à la Commission, en collaboration avec le Sous-comité, de finaliser la Note conceptuelle du Forum annuel conjoint Afrique-Union européenne et de proposer en consultation avec la partie UE, des dates appropriées pour la réunion du Forum.

2015

# Report of the PRC sub-committee on multilateral cooperation January to June 2015

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/4195>

*Downloaded from African Union Common Repository*